# Informations de base 1997/0354(CNS) CNS - Procédure de consultation Règlement Conservation des ressources halieutiques de la mer Baltique, des Belts et de l'Øresund Modification Règlement (EC) No 88/98 1997/0013(CNS) Subject 3.15.01 Conservation des ressources halieutiques et de pêche 3.15.04 Gestion des pêches, pêcheries, lieux de pêche Zone géographique

Mer Baltique région

Acteurs principaux	principaux				
Parlement européen	Commission au fond		Rapporteur(e)		Date de nomination
	PECH Pêche		KOFOED Niels Anker (ELDR)		21/01/1998
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil  Affaires générales	Réunions 2113		<b>Date</b> 1998-07-13	

Evénements clés				
Date	Evénement	Référence	Résumé	
09/12/1997	Publication de la proposition législative	COM(1997)0675	Résumé	
16/01/1998	Annonce en plénière de la saisine de la commission			
14/04/1998	Vote en commission		Résumé	
14/04/1998	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A4-0139/1998		
18/06/1998	Débat en plénière	<u>@</u>		
13/07/1998	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement			
13/07/1998	Fin de la procédure au Parlement			
17/07/1998	Publication de l'acte final au Journal officiel			
	1	1		

Référence de la procédure	1997/0354(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Règlement
Modifications et abrogations	Modification Règlement (EC) No 88/98 1997/0013(CNS)
Base juridique	CE avant Amsterdam E 043
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	PECH/4/09679

### Portail de documentation

### Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A4-0139/1998 JO C 152 18.05.1998, p. 0005	14/04/1998	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T4-0384/1998 JO C 210 06.07.1998, p. 0280- 0289	19/06/1998	Résumé

### Commission Européenne

	Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif		COM(1997)0675 JO C 004 08.01.1998, p. 0006	09/12/1997	Résumé

nformations complémentaires			
Source	Document	Date	
Commission européenne	EUR-Lex		

### Acte final

Règlement 1998/1520 JO L 201 17.07.1998, p. 0001

Résumé

# Conservation des ressources halieutiques de la mer Baltique, des Belts et de l'Øresund

1997/0354(CNS) - 13/07/1998 - Acte final

OBJECTIF: modifier le règlement 88/98/CE fixant certaines mesures techniques de conservation des ressources halieutiques dans les eaux de la mer Baltique, des Belts et de l'Öresund afin de tenir compte des recommandations de la XXIIIème session Commission Baltique (session de septembre 1997). MESURE DE LA COMMUNAUTE: Règlement 1520/98/CE du Conseil modifiant le règlement 88/98/CE fixant certaines mesures techniques de

conservation des ressources halieutiques dans les eaux de la mer Baltique, des Belts et de l'Öresund. CONTENU: Le règlement vise à traduire en droit communautaire l'ensemble des nouvelles mesures décidées en vertu de la XXIIIème session de la Commission dite "Commission des pêches de la Baltique" à laquelle la Communauté adhère. En effet, conformément aux dispositions de la Convention sur la pêche et la conservation des ressources vivantes de la mer Baltique ou Convention de Gdansk dont la Communauté est partie, celle-ci est tenue de traduire dans sa propre législation les mesures prévues par la Commission Baltique. Lors de sa XXIIIème session de cette Commission (septembre 1997), de nouvelles mesures techniques ont été adoptées, que la Communauté doit transposer en droit communautaire. Les mesures envisagées concernent principalement les saisons de fermeture de la pêche pour la plie et le flet ainsi que pour le saumon et la truite de mer. Des indications sont également prévues en matière d'engins de pêche et de leur utilisation. ENTREE EN VIGUEUR: 17.07.1998. Le règlement est toutefois applicable rétroactivement à partir du 01.01.1998.

# Conservation des ressources halieutiques de la mer Baltique, des Belts et de l'Øresund

1997/0354(CNS) - 09/12/1997 - Document de base législatif

OBJECTIF: modifier pour la septième fois le règlement 1866/86/CEE fixant certaines mesures techniques de conservation des ressources halieutiques dans les eaux de la mer Baltique, des Belts et de l'Öresund afin de tenir compte des recommandations de la XXIIIème session Commission Baltique (session de septembre 1997). CONTENU: En vertu des dispositions de la Convention sur la pêche et la conservation des ressources vivantes de la mer Baltique, Convention de Gdansk à laquelle la Communauté a adhéré, la Communauté est tenue de traduire dans sa propre législation les mesures prévues par la Commission Baltique. Celle-ci recommande chaque année des niveaux de captures maximums ainsi que certaines mesures techniques afin de garantir la conservation et une exploitation responsable des ressources halieutiques de la mer Baltique. Lors de sa XXIIIème session, qui s'est tenue en septembre 1997, la Commission Baltique a adopté de nouvelles mesures techniques qui doivent être appliquées à compter de 1998. Les mesures envisagées concernent principalement les saisons de fermeture de la pêche pour la plie et le flet ainsi que pour le saumon et la truite de mer. La présente proposition de la Commission européenne vise à traduire en droit communautaire l'ensemble de ces nouvelles mesures.

# Conservation des ressources halieutiques de la mer Baltique, des Belts et de l'Øresund

1997/0354(CNS) - 19/06/1998 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Niels Anker KOFOED (ELDR, DK), le Parlement européen approuve, sans l'amender, la proposition de modification du règlement 1866/86/CEE.